



MRC DU

VAL-
SAINT-
FRANÇOIS

De culture innovante

Faits saillants

20
22

Mot du préfet

C'est avec un grand enthousiasme que la MRC vous présente un résumé de ses faits saillants pour l'année 2022.

L'année aura été marquante. Nous avons eu la chance de travailler étroitement avec la population, les municipalités, les entreprises ainsi que les partenaires du milieu dans le cadre de la mise à jour et de la réalisation de plusieurs plans d'action relatifs au développement du territoire.

Les 18 municipalités membres de la MRC ont notamment adopté le premier Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) du Val-Saint-François ainsi que sa nouvelle Politique culturelle. Elles ont aussi travaillé sur le projet de renouvellement du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

Sur le plan économique, l'équipe de Développement Val-Saint-François est allée à la rencontre des entreprises pour réaliser un bilan manufacturier. Cet exercice a permis de mieux cibler les besoins et concentrer nos efforts d'accompagnement pour répondre aux enjeux actuels de nos entreprises.

Enfin, la MRC a entamé un exercice très important à l'automne 2022, soit celui d'une démarche stratégique pour se doter d'une vision commune de développement de notre territoire. Nous sommes très heureux de l'engouement et du haut taux de participation que cette démarche a suscités dans le milieu.

L'équipe a mis les bouchées doubles pour réaliser les nombreux projets que la MRC avait dans ses cartons. Elle a aussi assuré un service attentif et professionnel à la population, aux municipalités, aux entreprises et aux organisations de notre territoire.

Je remercie, en terminant, mes collègues, les maires et mairesses de toutes les municipalités du Val-Saint-François pour leur participation dévouée au développement de notre belle MRC !



Luc Cayer



Mot de la direction générale

Chère lectrice, cher lecteur,

2022 fut l'année de mon arrivée en poste à la MRC du Val-Saint-François. Quel plaisir de joindre une équipe compétente, aimant travailler ensemble et ayant profondément à cœur le développement de notre territoire. Et quel beau territoire que le nôtre ! Ce fut un véritable coup de cœur qui n'a cessé de grandir depuis, au contact des gens et des vallons !

De gros chantiers ont été menés au cours de l'année 2022, dont certains se poursuivront en 2023. L'un d'eux nous a menés à la rencontre de la population et d'experts dans le cadre du processus d'élaboration de notre ambitieux Plan régional des milieux humides et hydriques. Nous sommes très fières et fiers aujourd'hui de dire que nos plus beaux écosystèmes humides et hydriques feront l'objet de protection dans les prochaines années et que nous serons toute une communauté à en prendre soin !

Voici d'autres exemples de ce qui nous a occupés : notre projet Signature Vélo, qui vise à offrir une expérience cycliste hors du commun à nos visiteuses et visiteurs, mais aussi à développer l'art de vivre sur deux roues chez nos citoyennes et citoyens, Synergie Estrie qui nous permet d'accompagner les entreprises et les municipalités dans l'adoption de pratiques écoresponsables et dans la mise en place de projets de récupération, recyclage et réemploi de matériaux et d'énergie, et, enfin, la formation d'un duo d'experts-conseils en patrimoine bâti qui soutiendra cinq des MRC de l'Estrie dans leurs efforts de recension, de protection et de mise en valeur du patrimoine, le tout sous la coordination de la MRC du Val-Saint-François.

2023 sera une année de transition, comme nous aimons à le dire. Nous poursuivrons notre démarche stratégique : orientations territoriales, planification stratégique de la MRC, révision du schéma d'aménagement et de développement, du plan de développement de la zone agricole et de notre stratégie touristique, le tout intégré pour bien répondre aux enjeux et besoins de notre territoire et pour assurer la cohérence de nos actions. Ce sera aussi une année d'amélioration continue pour nous assurer que notre MRC soit à même de bien jouer son rôle.

J'espère que la lecture de ces faits saillants 2022 vous donnera le goût d'en savoir davantage et de collaborer avec nous au développement de notre bien commun, le Val-Saint-François !



Geneviève Giasson

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'G. Giasson'. The signature is fluid and cursive.

Équipe de la MRC

Direction générale et personnel administratif et professionnel



Geneviève Giasson
Directrice générale



Katherine Dubois
Adjointe de direction
et à la comptabilité



**Eugénie
Cadieux-Pinsonnault**
Coordonnatrice des finances
et de l'administration



Alexandre Khazanov
Coordonnateur en sécurité
incendie



Ana Rosa Mariscal
Agente aux communications
et aux relations publiques



Cindy Lacroix
Secrétaire réceptionniste



Jessica Paquette
Adjointe au greffe



Guylaine Lampron
Greffière

Cour municipale

Développement du territoire



Mélanie Chartré
Directrice du service de
développement économique



Vanessa Latulipe
Adjointe administrative
et aux communications



**Catherine
Gadbois Laurendeau**
Chargée du développement
touristique et culturel



Véronique Gagnon
Agente de développement
agroalimentaire



Marypascal Beauregard
Conseillère en
développement économique



Ann Bouchard
Chargée de projets
en environnement



Martin Lemieux
Responsable gestion
des matières résiduelles
et environnement



**Heureuse Naomie
Bengue Banguitoumba**
Agente d'accueil et d'intégration
des nouveaux arrivants



Louis-Philippe Laplante
Conseiller aux entreprises en
développement économique



Judith Ellyson
Coordonnatrice en
économie circulaire



Lyne Logan
Conseillère aux entreprises
Volet analyse financière



Stéphane Pelletier
Superviseur des opérations
à l'écocentre régional



Daniel Jacques
Ouvrier spécialisé
à l'écocentre régional

Environnement

Aménagement et urbanisme



Karine Bonneville
Directrice de l'Aménagement
et la gestion du territoire



Julie Poulin
Géomaticienne
et coordonnatrice des
cours d'eau



Michaël Lemay
Géomaticien et responsable
du service régional des forêts



Marie-Josée Laforge
Coordonnatrice
du réseau cyclable



Maxime Turcotte
Conseiller en aménagement
du territoire



Jeanne Lauzon Bélanger
Agente de développement,
patrimoine immobilier



David Allard Martin
Agent de développement,
patrimoine immobilier

Conseil de la MRC



Sylvie Bureau
Windsor



Herman Herbers
Cleveland



Luc Cayer, préfet
Stoke



**Bertrand Ménard,
préfet suppléant**
Richmond



Louis Coutu
Sainte-Anne-de-la-Rochelle



Geneviève Giasson
Directrice générale,
Greffière-trésorière



Daniel Veilleux
Saint-Denis-de-Brompton



Derek Grilli
Lawrenceville



Jacques David
Bonsecours



James Johnston
Melbourne Canton



Rolland Camiré
Val-Joli



Lynda Tétrault
Ulverton



Adam Rousseau
Saint-François-
Xavier-de-Brompton



Steeves Mathieu
Représentant de Stoke



Daniel Gélinau
Maricourt



Patrice Desmarais
Valcourt Canton



Martha Hervieux
Kingsbury



Mario Côté
Racine



Hervé Provencher
Saint-Claude



Pierre Tétrault
Valcourt



Guylaine Lampron
Greffière-trésorière
Adjointe



Fonds de la MRC

La MRC du Val-Saint-François, par l'entremise de son service Développement Val-Saint-François (DVSF), a pour mission de supporter l'entrepreneuriat et les organismes dans la réalisation de projets de toutes catégories et de stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises traditionnelles et d'entreprises d'économie sociale, de même que de soutenir la relève entrepreneuriale. Ainsi, la mission de base du service de développement économique est de générer des emplois et de créer de la richesse dans le milieu.

Divers fonds sont disponibles pour le territoire de la MRC afin de soutenir financièrement les entrepreneurs qui présentent des projets d'entreprise visant une création ou un maintien d'emplois sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François.

La MRC aura soutenu

le milieu **culturel, social et économique** pour un total de

726 935 \$ en 2022

28 650 \$

Fonds d'initiatives
culturelles

100 900 \$

Fonds de lutte
à la pauvreté

120 885 \$

Fonds de soutien aux
projets structurants

476 500 \$

Fonds pour le
**développement
économique :**

20 000 \$

Fonds locaux
de solidarité

25 000 \$

Fonds de développement
des entreprises
d'économie sociale

42 000 \$

Fonds jeunes
promoteurs

70 000 \$

Fonds local
d'investissement

319 500 \$

Fonds d'aide
d'urgence

Gestion des matières résiduelles

La MRC du Val-Saint-François est reconnue pour ses projets novateurs dans le domaine de l'environnement. En plus de voir à la bonne gestion des matières résiduelles (GMR) sur son territoire, plus précisément les bacs bleus (recyclage), les bacs bruns (compostage), les écocentres et certaines collectes spéciales, l'équipe GMR a travaillé en 2022 à mettre en place un nouveau projet de récupération du polystyrène no 6. Ce projet s'inscrit dans une visée à plus long terme de bannir toute utilisation de polystyrène dans les installations municipales de la MRC.

Au cours de 2022, le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030 a été adopté et soumis à Recyc-Québec pour évaluation. L'information et la sensibilisation de la population demeurent au cœur de la mise en œuvre de ce nouveau plan, tout en restant à l'affut de nouveaux projets novateurs pour notre territoire.

Révision et dépôt du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC

Au cours des cinq dernières années, la MRC du Val-Saint-François a su se démarquer par la mise sur pied de projets novateurs en gestion des matières résiduelles. Poussées par des élus et des groupes de citoyens qui ont à cœur l'environnement, plusieurs initiatives telles que les points de dépôt pour la récupération du verre, le bannissement des sacs d'emplettes à usage unique et la gestion responsable du polystyrène ont été réalisées. Avec ce nouveau PGMR, la MRC désire poursuivre ses efforts et demeurer proactive dans la gestion des matières résiduelles sur son territoire.

Pour mener cet exercice, un comité de révision a été créé, formé de membres provenant de différents secteurs d'activités. Suivant leur désir d'aller au-delà des cibles gouvernementales, des objectifs ambitieux ont été fixés. Le plan d'action qui en a découlé tend à répondre aux préoccupations de chacun des secteurs.

Bien que l'atteinte des objectifs fixés représente un défi de taille, la MRC est confiante que l'implication de la population et des entreprises, parallèlement aux nouvelles orientations gouvernementales, permettra d'y arriver.



Polystyrène

Lancement du projet pilote | Guide aux municipalités

Le 11 mai 2022, la MRC annonçait l'arrivée de bacs de récupération pour le polystyrène expansé (no 6) dans certaines municipalités de son territoire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet de gestion responsable du polystyrène, qui en est à sa deuxième année de déploiement dans le Val-Saint-François.

Le Val-Saint-François est très engagé depuis plusieurs années dans la gestion responsable des matières résiduelles sur ton territoire. Encore une fois, avec le projet de gestion responsable du polystyrène, la MRC est précurseuse dans son offre de service de récupération auprès de la population.

Plus de 25 ans de collectes résidus domestiques dangereux (RDD) dans le Val-Saint-François

3 collectes en 2022.

La MRC a accueilli au total 554 citoyens participants dans le cadre de ses trois collectes de RDD 2022, tenues dans les secteurs de Richmond, Valcourt et Windsor. Nous aurons réussi à détourner 27,3 tonnes de résidus domestiques dangereux de l'enfouissement.



Synergie Estrie – Économie circulaire

La MRC du Val-Saint-François a entrepris de stimuler et de favoriser le développement de sa collectivité par une approche d'économie circulaire en se joignant au projet Synergie Estrie.

Nous recensons 22 commerces de réemploi de produits de seconde main sur le territoire du Val-Saint-François.

Plusieurs entreprises ont le souci d'inclure des stratégies d'économie circulaire dans leur modèle d'affaires. Rendez-vous sur le site Internet de la MRC pour les découvrir et vous inspirer de leurs expériences.

Conteneurs de réemploi à l'écocentre

Une nouveauté à l'écocentre régional en 2022 — l'installation de conteneurs de réemploi. La population peut y déposer des articles ou des matériaux en bon état et réutilisables, tels des fenêtres, des portes, des matériaux de construction, des articles de quincaillerie et de plomberie, ainsi que des meubles en bois.

Un service complètement gratuit !

Selon le registre des inscriptions de matériaux déposés entre le mois de juillet et novembre seulement, il y a eu 465 inscriptions, toutes catégories de matériaux confondues. Les conteneurs seront à nouveau en service pour la saison 2023.

Village du réemploi

Afin de promouvoir les entreprises de seconde main, notre coordonnatrice en économie circulaire a rassemblé les entreprises du Val sous la tente du réemploi lors d'une activité familiale organisée à Richmond. Il s'agit d'une belle façon de promouvoir et d'augmenter l'intérêt envers le réemploi dans le Val-Saint-François.



Développement économique – conseil aux entreprises

La mission de l'équipe du service de Développement Val-Saint-François est d'accompagner les entrepreneurs, les organismes et les individus dans la réalisation de leurs projets. Ce service vise à dynamiser l'économie locale et à améliorer le milieu de vie, afin de faire du Val-Saint-François une région exceptionnelle.

Développement Val-Saint-François s'occupe de soutien à l'entrepreneuriat, de la diversification économique, d'économie circulaire, du développement touristique, culturel, agroalimentaire et rural, ainsi que de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Bilan manufacturier

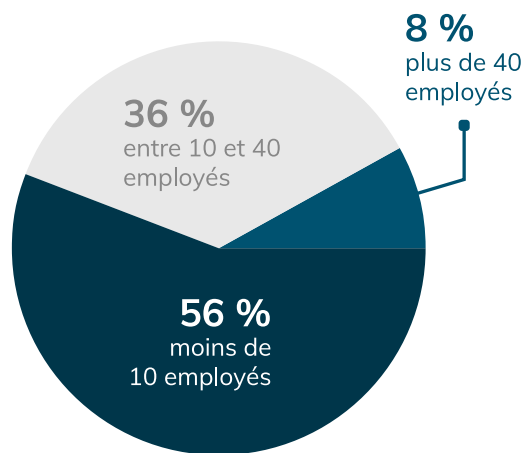
Les équipes de Développement Val-Saint-François (DVSF) et du Centre d'aide aux entreprises du Val St-François (CAE), avec l'aide de l'agente Place aux jeunes, ont travaillé en étroite collaboration à la réalisation du portrait des entreprises manufacturières du Val-Saint-François. Cet exercice, réalisé par l'entremise de rencontres individuelles et de sondages en ligne, a permis d'identifier les principaux enjeux des 75 entreprises sondées, soit : la pénurie de main-d'œuvre, l'approvisionnement et la croissance des ventes. Ce portrait a aussi permis d'identifier comment mieux les accompagner dans leurs projets d'affaires.

Prévoir et planifier une relève d'entreprise est une étape cruciale que vivront près d'un quart des entreprises ayant répondu au sondage. Développement Val-Saint-François sera présent pour bien les guider à travers ce processus.

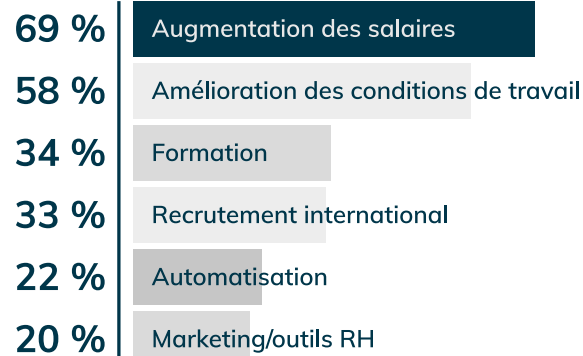


Portrait manufacturier du Val-Saint-François :

Main-d'œuvre - De nombreux postes à combler



Composition de petites et moyennes entreprises.

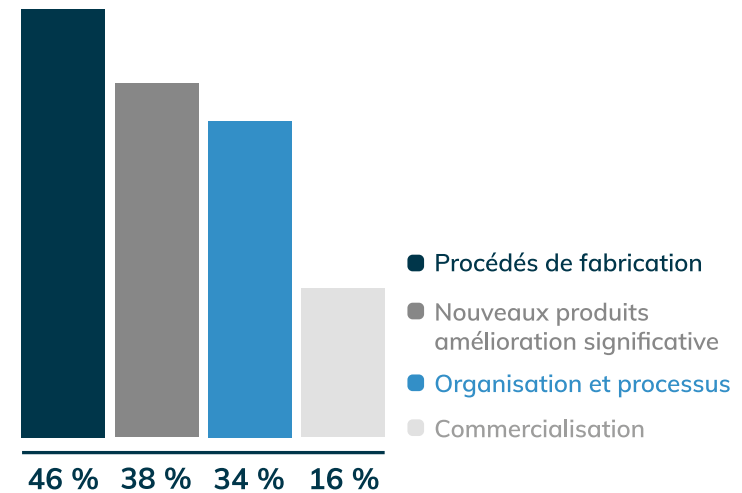


Mise en place différents moyens pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre.

Portrait manufacturier du Val-Saint-François :

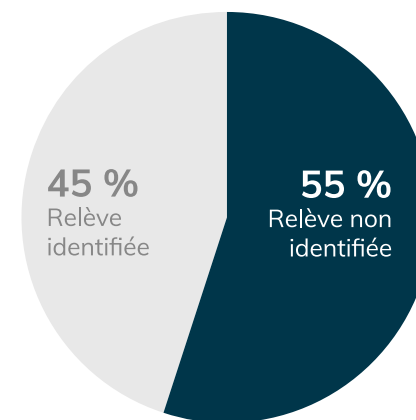
Innovation - Un diagnostic des technologies de l'information serait un grand atout

Principaux moyens d'innovation mis en place
par les entreprises du territoire.



Relève – Prévoir une retraite dans 5 ans

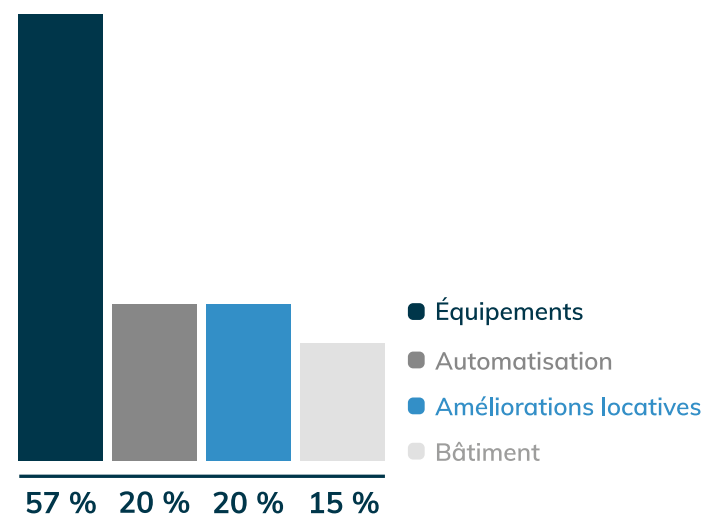
Identification de la relève: 26 % des
propriétaires ou gestionnaires d'entreprises ont
signifié vouloir prendre leur retraite dans un
horizon de cinq ans.



Portrait manufacturier du Val-Saint-François :

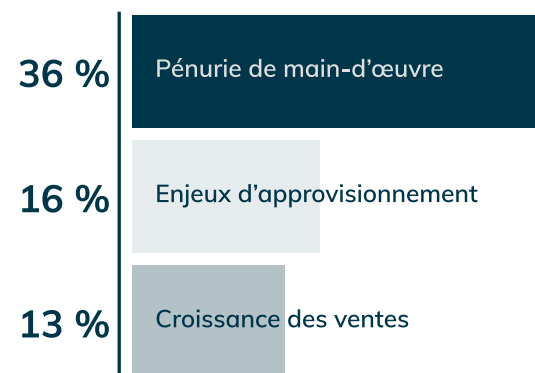
Investissements - L'innovation et l'automatisation sont des incontournables

Une majorité des entreprises prévoit investir dans leurs installations et équipements durant l'année financière.



Principaux enjeux des organisations : main-d'œuvre, approvisionnement et croissance des ventes

Identification des principaux enjeux et conséquences économiques de l'après-pandémie.



Une 5e édition



de **Performance PME du Val-Saint-François** a eu lieu sous forme d'un avant-midi d'échanges où quelque **40 personnes** se sont réunies afin de discuter des différentes interventions possibles dans une démarche de changements au sein d'une entreprise.

Les membres du comité organisateur font partie de la Table de la main-d'œuvre du Val-Saint-François. Cette table est composée de différents organismes et partenaires œuvrant au sein de la MRC. Nous y retrouvons des intervenants de Développement Val-Saint-François, du Centre d'aide aux entreprises du Val-Saint-François, du Service d'aide aux entreprises, de Services Québec, du Centre de services scolaire des Sommets, des Carrefours jeunesse emploi de Richmond et du comté de Johnson ainsi que d'ADN Emploi.

La mise en place d'une Cellule de propulsion pour entrepreneurs du Val est un grand succès. « Soutenir les entrepreneurs dans leurs initiatives de croissance est une priorité pour la MRC du Val-Saint-François. Cette collaboration offre un accompagnement qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs régions du Québec. La Cellule de propulsion permet aux participants de réfléchir à leur modèle d'affaires tout en structurant leur entreprise pour atteindre la prochaine étape. Cette initiative contribue parfaitement au développement économique de notre MRC. », indique Mélanie Chartré, directrice du développement économique et territorial de la MRC du Val-Saint-François.

Ce programme d'accompagnement stratégique est offert en collaboration avec le Centre d'aide aux entreprises (CAE) du Val-Saint-François.





Tourisme / Culture

Le Val-Saint-François, situé entre Drummondville et Sherbrooke, est une région touristique accessible, idéale pour décrocher du quotidien, que ce soit pour une excursion, un weekend ou des vacances de plusieurs jours.

En 2022, treize circuits agrotouristiques auront permis de découvrir et redécouvrir les beautés du Val-Saint-François.

Ces propositions d'escapades permettent de faire le plein d'énergie dans notre belle région. Des circuits d'une ou deux journées ralliant la culture, l'agrotourisme et le plein air vous permettent de vous évader dans le Val!



Circuits agrotouristiques

Faites le plein d'énergie dans cette magnifique région des Cantons-de-l'Est à travers des propositions de circuits d'une journée, ralliant la culture, l'agrotourisme et le plein air! Évadez-vous dans le Val!

tourisme.val-saint-francois.com/circuits-touristiques





Agroalimentaire

La zone agricole de la MRC du Val-Saint-François est d'une superficie de 114 854 ha et occupe 83 % du territoire. Les terres en culture représentent 18,49 %, soit 26 413 ha. Le Val-Saint-François est au 3e rang en Estrie en matière de revenus agricoles. La région dispose de 493 entreprises agricoles avec des revenus qui s'élèvent à plus de 108 millions de dollars. — Référence : Statistique Canada, recensement agricole, et équipe géomatique de la MRC du Val-Saint-François

L'actuel Plan de développement de la zone agricole du Val-Saint-François regroupe 17 mesures pour répondre aux préoccupations et aux besoins du milieu agricole. Il propose des actions touchant la relève agricole, la main-d'œuvre, l'agrotourisme, la transformation, la mise en marché des produits régionaux, parmi bien d'autres.

C'est dans cet esprit que la MRC a développé un répertoire agroalimentaire en ligne. Ce nouvel outil permet aux visiteuses et aux visiteurs comme aux citoyennes et aux citoyens de mieux connaître l'offre agroalimentaire et de localiser les différentes entreprises rapidement.

La révision du plan de développement de la zone agricole (PDZA) a aussi débuté en 2022 avec une tournée des municipalités.



tourisme.val-saint-francois.com/agroalimentaire/repertoire



Aménagement et gestion du territoire

Les MRC sont responsables de l'aménagement du territoire depuis leur création en 1980. L'aménagement du territoire consiste à planifier et à organiser le développement de l'ensemble des activités pour créer des milieux de vie dynamiques, cohérents et harmonieux.

Le schéma d'aménagement et de développement est un document de planification à l'échelle de la MRC. 2023 marquera le début officiel de la révision du schéma du Val-Saint-François, afin de doter la MRC d'orientations, d'objectifs et d'un cadre règlementaire et normatif pour les prochaines années.

PRMHH – consultation et dépôt du plan

Le Val adopte le premier Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) en Estrie.

L'adoption du PRMHH fait suite à la nouvelle obligation gouvernementale en vertu de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques entrée en vigueur en 2017. Ce plan est le fruit d'un travail collectif réalisé sur une période de près de 20 mois où le personnel de la MRC ainsi que les partenaires du milieu se sont grandement impliqués dans la réalisation de ce projet colossal.

« La méthode de sélection utilisée a été travaillée et recommandée par le comité technique du PRMHH, composé de plusieurs experts de différents milieux, tels qu'agricole, forestier, économique, de la conservation de la biodiversité, etc., et du comité d'aménagement de la MRC. Il s'agit d'une méthode rigoureuse, basée sur des critères scientifiques, et sur la volonté des acteurs du milieu exprimée lors des ateliers de consultation. », précise Karine Bonneville, directrice de l'aménagement et de la gestion du territoire à la MRC du Val-Saint-François.

« Les milieux humides et hydriques occupent une superficie de 25 996 ha, soit 18,2 % du territoire du Val-Saint-François. Avec ce plan, la MRC et ses municipalités membres sont fières de contribuer à la préservation de notre environnement et de nos milieux humides et hydriques et d'avoir surpassé la cible de conservation fixée, en atteignant 35 %. », affirme Monsieur Luc Cayer, maire de Stoke et préfet de la MRC du Val-Saint-François.



Patrimoine immobilier

Deux ressources pour le territoire

La MRC du Val-Saint-François accueille dans ses rangs un duo d'experts-conseils en patrimoine immobilier afin de soutenir les MRC du Val-Saint-François, de Memphrémagog, de Coaticook, du Granit et des Sources. Il s'agit d'un projet de mise en commun de ressources qui permettra de contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du savoir sur le patrimoine immobilier estrien.

Développement vélo dans la MRC

Depuis 2020, le développement vélo fait partie des priorités de la MRC. En mars 2022, le Val-Saint-François a signé l'entente « Signature Innovation » qui donne accès à une enveloppe de près de 1,5 million de dollars au profit du réseau cyclable.

Cette entente permettra à la MRC de consolider et agrandir son réseau cyclable et de développer la culture du vélo auprès de la population.

« Nous y voyons un potentiel de développement récréotouristique intéressant, en plus de promouvoir l'activité physique auprès de la population du Val-Saint-François, et de ses visiteurs. », ajoute Luc Cayer, maire de Stoke et préfet de la MRC du Val-Saint-François.



Démarche stratégique pour le développement du territoire de la MRC



La MRC et ses partenaires ont entamé une démarche en décembre 2022 pour se doter d'orientations rassembleuses pour le Val-Saint-François. Le tout a débuté par une journée des partenaires, le 12 décembre 2022, où 140 personnes ont répondu à l'appel. Par la suite, la population qui a été consultée via une plateforme citoyenne en ligne.

12 décembre – Journée des partenaires

140 personnes réunies dans le cadre de la Journée des partenaires

10 thèmes sur lesquels élus, groupes, organismes, institutions et entreprises ont eu à identifier des caractéristiques et des opportunités propres au Val-Saint-François



Consultation publique en ligne

du 22 décembre 2022 au 16 janvier 2023 — plus de 1 300 votes, 20 propositions et 300 commentaires.

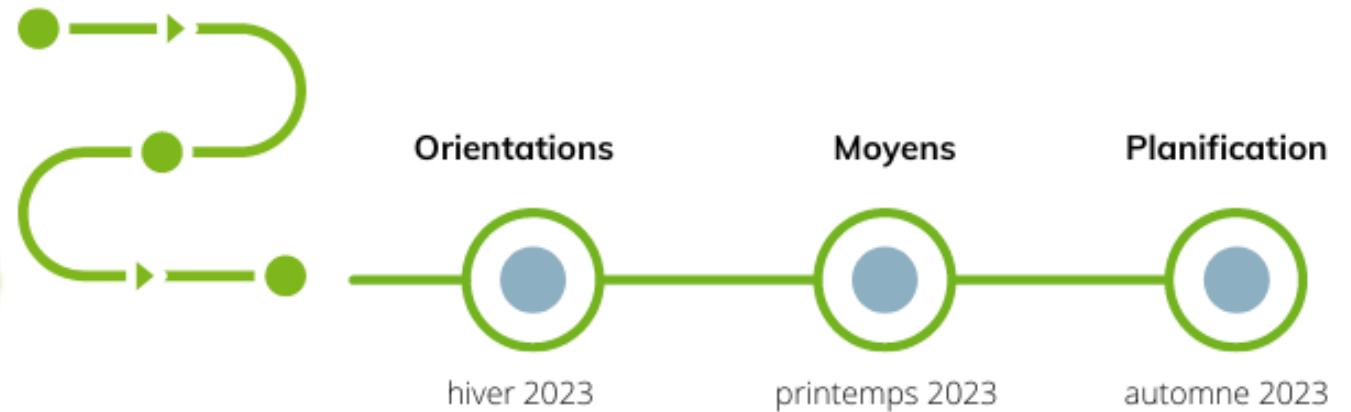
Prochaines étapes

Étape 1

Identifier nos orientations et priorités territoriales

Étape 2

Identifier nos moyens dont nous aurons besoin
2023



Étape 3

Élaborer notre planification stratégique
2023



Pour 2023

2023 sera une année de transition où nous préciserons nos orientations territoriales pour les années à venir, de même que les outils partenariaux qui nous permettront de réaliser des actions structurantes pour le Val-Saint-François.

- Nous mènerons également l'exercice de planification stratégique de la MRC.
- Nous compléterons la révision du schéma d'aménagement et du plan de développement de la zone agricole.
- Nous adopterons une stratégie de développement touristique.
- Ce sera la première année de mise en œuvre de notre PRMHH et du PGMR.
- Nous lancerons officiellement notre politique culturelle.

Et bien d'autres choses encore !





VAL- SAINT- FRANÇOIS

De culture innovante

810, montée du Parc, C. P. 3160
Richmond (Québec) J0B 2H0
819 826-6505
info.mrc@mrcvsf.ca

Suivez-nous :

